



LE COMMANDANT DE PORT

Le Havre, le 29 MAI 2018

Note d'information à destination des Usagers Fluviaux

A compter du 4 juin prochain, une nouvelle organisation de régulation du trafic dans le port du Havre, à l'amont des écluses Quinette et François 1er jusqu'à Tancarville va être mise en place.

Le trafic dans cette zone sera régulé par « Le Havre Amont » sur VHF 88. Tel : 02.32.72.76.60

Vous devrez obtenir désormais l'autorisation du STM Amont avant l'entrée à Tancarville et avant tout mouvement à l'amont des écluses Quinette et Fr1er.

Une demande d'escale « DESC » 24 heures devra être effectuée dans le portail Swing.

Pour la création de votre profil de connexion, je vous invite à prendre contact dès à présent avec la capitainerie :

- Monsieur Jean-Luc Le Roy : 02.32.74.70.80
- Monsieur Guillaume Got : 02.32.74.70.88

L'exploitation de l'écluse François 1er sera effectuée par le personnel des Ponts et Ecluses sur le même principe qu'au PCC Vetillart. Ils communiqueront aux mariners les éléments relatifs au franchissement de l'écluse sur VHF 88 « Ecluse François 1er » Tel 02 32 72 76 74

Le dialogue existant avec la vigie « Le Havre Port » sur VHF 12 demeure inchangé.

Il en est de même avec le PCC Vetillart pour les commandes de verrous pour les ponts.

Pour toutes vos questions :

Monsieur Arnaud GOGLY
Responsable adjoint du pôle escales
02 32 74 80 45
06 67 90 06 26

Alexandre GUYOT